

Relations Presse :
Christel Lerouge
Tél. : 01 47 54 50 76

Relations Investisseurs :
Manuel Chaves d'Oliveira
Tél. : 01 47 54 50 87

L'administration fiscale britannique, HM Revenue & Customs, et Capgemini renforcent leur partenariat avec l'évolution du contrat Aspire

Paris, 29 octobre 2009 – Après cinq années de prestations de services et de projets réussis, l'administration fiscale britannique HMRC (HM Revenue & Customs) s'engage à réaliser ses principales dépenses informatiques au travers du contrat Aspire en contrepartie d'une réduction de ses dépenses informatiques courantes. Conclu avec le groupe Capgemini, via sa filiale britannique Capgemini UK plc, et ses principaux sous-traitants Fujitsu et Accenture, le contrat Aspire s'étend jusqu'en 2017.

Dans le cadre d'un programme de transformation qui sera achevé au cours de l'année comptable 2011/2012, des systèmes normalisés reposant sur des composants standards seront mis en place et des technologies plus flexibles seront choisies en priorité afin de mieux répondre aux besoins de HMRC à moindre coût. Dans le cadre de l'avenant au contrat Aspire, Capgemini, Fujitsu et Accenture se sont engagées à permettre à HMRC de réaliser des économies de 110 M£ par an à partir de 2011, qui s'ajouteront à celles de 70 M£ par an actées en 2007.

Les prestataires de service du contrat Aspire bénéficieront d'une exclusivité jusqu'en avril 2013 sur les projets informatiques de HMRC, d'un engagement de chiffre d'affaires minimum lié à des projets au-delà de cette date, ainsi que d'une exclusivité sur les services de datacentres fournis dans le cadre du contrat de sous-traitance avec Fujitsu jusqu'en 2015. La prestation liée aux postes de travail est, par ailleurs, étendue : Capgemini interviendra comme agent de HMRC en charge des achats de matériel et fournitures informatiques, ce qui permettra d'améliorer encore la prestation fournie aux employés de HMRC.

« Le travail commun de HMRC et Capgemini a déjà permis de réaliser des économies substantielles. Cette évolution du contrat est un moyen parmi d'autres pour HMRC de diminuer ses coûts d'exploitation ; elle témoigne, en outre, de notre volonté de réduire nos dépenses informatiques, comme annoncé dans le budget 2009 », déclare Lesley Strathie, directrice générale et secrétaire permanente de HMRC.

« Ce nouvel avenant au contrat Aspire est le fruit d'une collaboration étroite avec HMRC, d'une part, et les partenaires Aspire de Capgemini, d'autre part, en particulier Fujitsu - notre partenaire principal pour l'infrastructure - et Accenture. Ensemble, nous aidons HMRC à faire face à un environnement difficile. Cinq ans après sa signature initiale, le contrat Aspire reste une référence en matière d'infogérance », poursuit Nigel Martin, directeur général de Capgemini Aspire. « Cette évolution du contrat n'aurait pas été possible sans un service de qualité et plus de 200 projets réalisés chaque année dans les délais et les budgets prévus. »

Notes :

1. Responsable de la collecte des impôts au Royaume-Uni, HM Revenue & Customs s'assure du bon déroulement du paiement des impôts et gère le paiement des pensions auprès de leurs bénéficiaires.
2. Aspire désigne le contrat signé entre HMRC et Capgemini pour la fourniture de services informatiques. Capgemini intervient comme maître d'œuvre dans ce contrat ; Fujitsu, Accenture et BT en sont les principaux sous-traitants.
3. Cette évolution du contrat Aspire intervient après une série d'avenants au contrat initial signé avec Inland Revenue en 2004. Le contrat Aspire a été étendu en 2006 afin d'intégrer HM Customs & Excise. Fin 2007, il a été allongé de trois jusqu'en 2017, avec de nouvelles dispositions tarifaires.